



Amende en Autriche

Par Solea

Bonjour,

Au mois de mai, ma mère est partie en Allemagne chez une amie. Je précise qu'elle ne parle pas Allemand. Elle a donc visité l'Allemagne, mais au retour d'une visite le GPS a dû la faire passer par quelques kilomètres en Autriche. Elle ne s'en est pas rendu compte jusqu'à ce qu'elle reçoive une amende fin juillet par courrier: 200 euros. Elle a pris contact par mail avec la société Asfinag qui gère les autoroutes en Autriche car au départ elle ne comprenait pas la raison de l'amende puis le montant aussi élevé. Ils mettent beaucoup de temps à répondre et la communication est compliquée vu qu'il faut passer par un traducteur. Bref, je l'aide à faire le virement par internet car ma mère est âgée et ne gère rien à travers l'informatique. Nous l'effectuons le 8 août (la date limite étant le 11 août), je lui montre la ligne sur son compte afin qu'elle se repère quand elle recevra son relevé bancaire. Environ 15 jours après, elle se dit qu'elle va quand même envoyer un message pour savoir s'ils ont reçu le montant. Asfinag nous demande d'envoyer une preuve; je me reconnecte sur son compte en ligne et il n'y a pas trace d'un virement en leur faveur. J'appelle la banque qui vérifie et me dit que le virement n'est pas passé et qu'on ne reçoit pas forcément un message pour nous prévenir. Dans la foulée, je recommence le virement avec la banque mais à partir de mon compte afin qu'il fonctionne cette fois. Le lendemain matin, ma mère reçoit un courrier papier lui indiquant que comme elle n'a pas payé dans les temps elle doit 300 euros à une autre société. Elle essaie d'envoyer un message à cette nouvelle société pour dire qu'elle a payé auprès d'Asfinag, en envoyant la preuve de la banque. De mon côté, je recontacte Asfinag pour leur signaler que nous avons eu un problème de virement mais qu'il a été fait. Je demande un formulaire de réclamation. Ce jour, Asfinag ne m'envoie aucun formulaire mais m'indique qu'ils ne gèrent plus l'amende et vont me rembourser mes 200? moins 15? de frais de gestion et que je dois payer 300 euros à l'autre société.

Bref on n'arrive pas à se sortir de cette histoire qui met ma mère dans tous ses états depuis plus d'un mois. Sachant qu'elle a dû réaliser 5km sur l'autoroute d'Autriche, sans s'en rendre compte, et qu'elle est de bonne fois pour payer depuis le départ. On va arriver à 315 euros...

Y a-t-il un recours?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Par janus2

Elle ne s'en est pas rendu compte jusqu'à ce qu'elle reçoive une amende fin juillet par courrier: 200 euros.

Bonjour,

Est-ce une verbalisation pour absence de vignette ? Si oui, je suis étonné du tarif de 200? car normalement, c'est 120?.

Par Solea

Effectivement, elle n'avait pas de vignette car elle ne pensait pas aller en Autriche.

Nous avons eu du mal à comprendre le 1er courrier reçu: était-ce l'amende originale ou déjà une relance? J'ai posé cette question par mail mais j'ai reçu une réponse à côté. Le lien dans le courrier renvoie au site d'achat de vignette.